Composante
Type de diplôme
Mention de diplôme 131 UFR des Sciences, antenne du Campus 1 Version adoptée par la CFVU du 26/09/2023 Liste: O = obligatoire / X = à choix / F = facultative

Licence GLSANTE SAN3L3\_213 Version d'étape

Régulier: oui / non?

Régime spécial : oui / non ?

Crédits crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme

Licence 3 Sciences pour la Santé parcours Neurosciences et Sciences des Part CC ou préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session. Comportements

Coefficient coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Erasmus: oui / non?						SESSION 1				SESSION 2									
Enseignement à distance : oui / non ?					ECI		Contrôle continu Contrôle terminal		nal	Contrôle terminal									
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS VET porteuse :	Le cas échéant, ÉQUIVALE NCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)  Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
SEMESTRE 5	5																		
BLOC DISCIP	LINAIRE																		
SBSNS5	SBSN5A			UE Moléculaire 5N	6					2									UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5A	0 \	YBSPS5A1	EC Régulation du métabolisme	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSPS5	SBSP5A	0 \	YBSPS5A2	EC Biologie moléculaire	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5B			UE Physiologie des grandes fonctions et pathologie	6					2									UE mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5B	0 \	YBSPS5B	EC Physiologie des grandes fonctions	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5B	0 \	YBSPS5B2	EC Découverte de la pathologie cancéreuse	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5C	0		UE Neurosciences fondamentales	6 SAN4L3_213				Ecrit (80%)+TP (20%)	2	100%				Ecrit	1h30	80%	100%	UE spécifique parcours Neuro. Note TP conservée
BLOC TRANS																			
SBSNS5	SBSN5D			UE Transversale 5N	6					3	100%								UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5D		YBSPS5D1	EC Anglais	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	33%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5D		YBSPS5D2	EC Biostatistiques	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	33%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5D	0 \	YBSPS5D3	EC Bioinformatique	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	33%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5E	0		UE Méthodologie 5N	6 SAN4L3_214			4 3											UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5E		YBSPS5E1		SAN4L3_214		Ecrit	2											EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS5	SBSN5E		YBSPS5E2	EC Contenus spécifiques: méthodologie et analyse	SAN4L3_213		Oral	1											EC spécifique parcours neuro
SBSNS5	SBSN5E	0 \	YBSPS5E3	EC Contenu spé: TP organe/fonction	SAN4L3_214		Ecrit	1											EC mutualisée avec parcours neuro. Parcours porteur physiopatho
SEMESTRE 6																			
BLOC DISCIP																			
SBSNS6	SBSN6A			UE Cellulaire 6N	6					2									UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS6	SBSN6A			EC Biologie cellulaire	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS6	SBSN6A	_	YBSPS6A2	EC Immunologie	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS6	SBSN6B	0		UE Bases des sciences du comportement	6 SAN4L3_213				Ecrit (50%) + Oral (30%) + TP (20%)	3	100%				Ecrit	1h30	50%	100%	UE spécifique parcours Neuro. Notes TP et oral conservées
SBSNS6	SBSN6C	0		UE Neurosciences fonctionnelles	6 SAN4L3_213				Ecrit (80%) + TP (20%)	2	100%				Ecrit	1h30	80%	100%	UE spécifique parcours Neuro. Note TP conservée
BLOC TRANS				115 14/4 1 1 2 2 2 2	2 24144 2 244														
SBSNS6	SBSN6D			UE Méthodologie 6N	6 SAN4L3_214			4 3											UE mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS6	SBSN6D		SBSN6D2	EC Contenu spécifique neuro	SAN3L3_213		Oral	1											EC spécifique parcours neuro
SBSNS6	SBSN6D		YBSPS6D1	EC CM/TP/TD Commun	SAN4L3_214		Ecrit	3											EC mutualisée avec les 4 autres. Parcours porteur physiopatho
SBSNS6	SBSN6E	0		UE Bloc option Neurosciences	6 SAN3L3_213														
SBSNS6	ODONOE4			Liste à Choix : 1 Choix	0 000110 010				F '' (000() (400()		1000/					41.00	1000/	4000/	
SBSNS6	SBSN6E1	Х		EC Neurosciences Santé	6 SAN4L3_213				Ecrit (90%) + assiduité (10%)	2	100%				Ecrit	1h30	100%	100%	
SBSNS6	SBSN6E	V		OU LIE Sonté publique & Managment	6														
	SBSN6E SBSN6E	χ ,	YBST6E2A	UE Santé publique & Managment	SAN4L3_214				Fe-it		4000/				Fa.::	4500	4000/	F00/	EC mutualisés avec paraques histophas et paura. Paragues parteur physicanetha
SBSNS6 SBSNS6	SBSN6E SBSN6E			EC Santé Publique	SAN4L3_214 SAN4L3_214				Ecrit Forit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours biotechno et neuro. Parcours porteur physiopatho
UE SURNUM		U Y	YBST6E2B	EC Managment	SAN4L3_214				Ecrit	1	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	EC mutualisée avec parcours biotechno et neuro. Parcours porteur physiopatho
SAN3L3 213				UE Stage facultatif															
SAN3L3 213				UE Engagement étudiant															
OMNOLO 210	OMNOLOEE			OL LINGAGEMENT ETUCIANT															

#### A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

#### Regroupement d'UE

au S5 : Bloc disciplinaire (SBSN5A+5B+5C) vs Bloc transversal/professionalisant (SBSN5D+5E)

au S6: Bloc disciplinaire (SBSN6A+6B+6C) vs Bloc transversal/professionalisant (SBSN6D+(SBSN6E1 ou YBSPS6E2))

## règles de compensation

Compensation entre le S5 et le S6 :

entre les regroupements cohérents d'UE défini au dessus

Si un étudiant valide un bloc (disciplinaire ou transversal) au sein d'un semestre (c-à-d, que la moyenne des UE du bloc est supérieure ou égale à 10), toutes les UE de ce bloc sont acquises (y compris par compensation, c-à-d les UE dont la moyenne est inférieure à 10) et 6 ECTS seront attribués à toutes les UE du bloc. De la même manière, la compensation d'UE au sein d'un bloc, qu'il soit disciplinaire ou transversal, est effective à l'année. Donc, si la moyenne annuelle des blocs (disciplinaire d'une part et transversal d'autre part) est supérieure ou égale à 10, toutes les UE des blocs sont acquises (et les ECTS attribués). Pour valider une année, un total de 60 ECTS doit avoir été obtenu. Les notes des UE validées (c'est à dire pour lequel 6 ECTS ont été attribués) sont conservées pour la deuxième session comme pour l'année suivante en cas de redoublement. Pour les UE non validées, une note d'EC est conservée en session 2 si elle est supérieure ou égale à 10, mais l'UE entière devra être repassée en cas de redoublement.

## règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 SPS mais ayant obtenu la moyenne au bloc des UE disciplinaires défini dans les MCC de L2 SPS, est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire en L3 SPS, à condition d'avoir validé sa L1 SPS.

## règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

ABJ et ABI : équivalent à un 0 dans le calcul de la moyenne.

### Règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

Une EC validée en session 1 (note > 10/20) = report de la note en session 2 mais pas conservée en cas de redoublement

# **Conservation note TP:**

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)

# Session 2:

Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité de transformer une épreuve écrite en épreuve orale

# Règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

	IC.		

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

#### 4 CAS POSSIBLES:

н	org	: E

		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	СТ
B/	CC + CT		СТ
C/	CT	à l'issue du semestre	СТ

## D/ ECI\* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

# \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

